

## L'OCTROI DU CREDIT DE LA « COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT (COOPEC-NYAWERA) » DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE DANS LA ZONE DE KATANA

### [ THE CREDIT GRANT FROM « SAVING AND CREDIT COOPERATIVE OF NYAWERA » TO ERADICATE COUNTRYSIDE POVERTY IN THE KATANA AREA ]

*MUNGUACIZA KABUNGA Benjamin<sup>1</sup>, MUSHAGALUSA MUDEKEREZA George<sup>2</sup>, CIREGEREZA RUGARABURA Olivier<sup>3</sup>, SIFA RUGARABURA<sup>4</sup>, and BULONZA MUGALIHYA<sup>5</sup>*

<sup>1</sup>Assistant, Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM/Nyangezi), RD Congo

<sup>2</sup>Chef des Travaux, Institut Supérieur des Techniques Etudes Agronomiques et Vétérinaires (ISEAV Walungu), RD Congo

<sup>3</sup>Assistant, Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM/Nyangezi), RD Congo

<sup>4</sup>Assistante, Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM/Nyangezi), RD Congo

<sup>5</sup>Assistante, Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM/Nyangezi), RD Congo

---

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** In the context of funding the economic activities of the population in sub-Saharan Africa, microfinance institutions play a major role in providing credit, as well as in the fight against poverty. It is in this sense that our study focuses on the granting of credit from the Nyawera savings and credit cooperative in the fight against rural poverty in the Irhambi-Katana grouping.

Analysis of the data and interpretation of the results showed us that the credit granted by the institution has not really succeeded in reducing poverty in this report.

At the end of the presentation, analysis and interpretation of the data, we found:

- Most loan recipients affect it in small business, especially agriculture, livestock and social needs. This proves that the following hypothesis: "The activities financed by the credit granted by Nyawera savings and credit cooperative would be small trade" is confirmed, the results show us that all economic activities are financed, but especially small trade.

- The majority of our respondents feel the need for a loan because the capital invested in the activities is not sufficient. This result leads us to find that the following hypothesis: "is confirmed, because according to the surveys, the economic agents of the Irhambi-Katana grouping are not financially sufficient and that is why they do not have access to credit because the condition to have it they should open an account and have enough money within it. That is why our surveys show that the establishment of the Nyawera Savings and Credits Cooperative has not fought enough against poverty in the Irhambi/Katana grouping.

**KEYWORDS:** Credit, Poverty, grant, saving, Population, Cooperative

**RESUME:** Dans le cadre de financement des activités économiques de la population en Afrique subsaharienne les institutions de micro finance jouent un grand rôle dans l'octroi de crédits, ainsi pour lutter contre la pauvreté. C'est dans ce sens-là que notre étude porte sur l'octroi de crédit de la coopérative d'épargne et de crédit Nyawera dans la lutte contre la pauvreté rurale dans le groupement d'Irhambi-Katana.

L'analyse des données et l'interprétation des résultats nous a montré que le crédit octroyé par la coopérative n'est pas vraiment parvenu à réduire la pauvreté dans cette contrée.

A l'issue de la présentation, l'analyse et l'interprétation des données, nous avons constaté ce qui suit :

La plupart de bénéficiaires de prêt l'affectent dans le petit commerce, surtout de l'agriculture, l'élevage et la satisfaction des besoins sociaux. Ceci prouve que l'hypothèse suivante : « Les activités financées par le crédit octroyé par la COOPEC NYAWERA seraient le petit commerce » est confirmée, les résultats nous montrent que toutes les activités économiques sont financées, mais surtout le petit commerce.

La majorité de nos enquêtés éprouve le besoin d'un prêt car le capital investi dans les activités n'est pas suffisant. Ce résultat nous amène à trouver que l'hypothèse suivante : « est confirmée, car selon les enquêtes, les agents économiques du groupement d'Irhambi-Katana ne se suffisent pas sur le plan financier et c'est pourquoi ils n'ont pas accès au crédit car pour en avoir il faut avoir ouvert un compte et y avoir suffisamment de l'argent. C'est pourquoi nos enquêtes prouvent que l'implantation de la Coopérative d'Epargne et de crédits Nyawera n'a pas lutté suffisamment contre la pauvreté dans le groupement d'Irhambi/Katana.

**MOTS-CLEFS:** Le crédit, Pauvreté, octroi, Epargne, Population, Coopérative.

## **1 INTRODUCTION**

Dans l'histoire de l'humanité et dans la vie des hommes, surtout dans les pays en voie de développement, il y a des situations préoccupantes comme les guerres, des tueries, la famine, les catastrophes naturelles, la pauvreté. C'est à ce dernier élément que nous nous focalisons car, c'est celui qui se rapporte au sujet du travail.

En effet, dans les pays en voie de développement, en particulier la République Démocratique du Congo. Il est régulièrement constaté un taux plus élevé de la pauvreté de la population.

Cette pauvreté s'explique par l'existence ou l'insuffisance des choses nécessaires dans la vie. L'abondance de biens nécessaires n'existe qu'aux personnes de rang élevé et ceux-là ne constituent qu'une minorité de la population.

Notre pays est aligné parmi ceux pauvres de la planète sur le plan économique alors qu'il est paradoxalement qualifié potentiellement riche.

Par contre, sa situation socio-politique et économique déplorable fait que ce vaste riche pays au cœur de l'Afrique devienne un sujet d'humiliation. Avec un revenu et pouvoir d'achat en dessous de la moyenne, la population croupit dans le dénuement. La situation de misère et de crise économique que connaît aujourd'hui la plupart de pays africains entraîne une diminution du pouvoir d'achat de leur population<sup>1</sup>. Et dans notre pays en particulier, le pouvoir public assiste suffisamment à la détérioration du niveau de vie et la dégradation continue des infrastructures socio-économiques.

Dans la Province du Sud-Kivu, territoire de Kabare, Collectivité de Bugorhe, groupement d'Irhambi Katana, la survie de la population dépend actuellement d'une manière générale des activités économiques comme : le commerce et l'agriculture.

Cependant, ceux qui pratiquent ces activités assistent à un manque des capitaux nécessaires et cela défavorise leurs croissances économiques. Avec des revenus ne pouvant répondre même à la moitié de leurs besoins primaires : soins médicaux, scolarités des enfants, ... c'est dans le but de relever les initiatives socio-économiques de gagne-petit que les institutions de micro-finance et les coopératives furent installées dans le groupement d'Irhambi Katana comme partout ailleurs avec leur mission sociale qu'économique ; parmi lesquelles nous pouvons citer la : Coopéc Nyawera qui attirera notre attention dans ce travail. Sur base de ce qui précède, notre travail se penchera sur les questions suivantes :

1. Quelles seraient les activités financées par le crédit octroyé par la COOPEC NYAWERA ?
2. Quel serait le revenu d'un commerçant qui a reçu le crédit de la COOPEC NYAWERA guichet de Katana ?
3. Quelle serait la politique de recourir au crédit de la Coopéc Nyawera guichet de Katana ?
4. Les crédits accordés à la population favoriseraient-ils leur développement économique ?

Sont-là, les préoccupations qui feront l'objet de notre recherche sur le champ d'investigation.

### **HYPOTHESES**

Quant aux diverses questions soulevées dans la problématique de ce travail et pour éclaircir cette dernière nous pouvons formuler les réponses provisoires suivantes :

---

<sup>1</sup> Christ ATIM, vers meilleure santé en Afrique, Ed. Dalloz, Paris 2002

1. Les activités financées par le crédit octroyé par la COOPEC NYAWERA seraient le petit commerce.
2. La majorité de commerçants ne trouveraient qu'un revenu aidant aux moyens de survie.
3. La politique serait l'ouverture d'un compte dans cette COOPEC mais aussi y verser régulièrement un certain montant.
4. D'une manière générale, après l'octroi de ce crédit, cette population resterait dans l'insuffisance économique.

## 2 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Pour l'orientation de notre travail, il nous a paru important d'en circonscrire amplement les concepts clés, visiter toutes les littératures s'y rapportant. C'est dans cette optique que nous avons tablé sur la notion des coopératives, de crédit, de l'épargne, du développement économique et des petites et moyennes entreprises (PME).

### 2.1 NOTION SUR LES COOPERATIVES, LE CREDIT ET L'EPARGNE

#### 2.1.1 LA COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT

Les coopératives sont des « associations des personnes dont les membres poursuivent la satisfaction de leurs besoins personnels ; familiaux ou professionnels au moyen d'une entreprise commune gérée par eux-mêmes et à leur risque, sur base de l'égalité de leurs droits et obligations ». Cet auteur insiste sur le social qui est l'association des personnes et sur l'économique qui est l'entreprise<sup>2</sup>.

Selon l'alliance Coopérative internationale (ACI), une coopérative est une association autonome des personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et/ou le pouvoir est exercé démocratiquement<sup>3</sup>.

Quant à la coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC), elle est définie comme étant une institution financière qui collecte l'épargne sous forme des dépôts des membres, laquelle épargne est utilisée pour l'octroi des crédits aux membres en vue de la relance de leurs activités et la lutte contre la pauvreté.

#### 2.1.2 OBJECTIFS DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT

L'objectif fondamental des COOPEC n'est pas de maximiser les bénéfices comme dans une société capitaliste, ni d'agir comme acteur d'un changement social comme les asbl, mais pour maximiser les avantages que les utilisateurs membres peuvent obtenir dans leurs transactions commerciales avec la coopérative. En dehors de cet objectif fondamental, les COOPEC assurent la sécurité de l'argent de leurs membres et poursuivent une mission principale, celle de la lutte contre la pauvreté et la relance économique de PME par l'octroi des crédits à court terme.

### 2.2 NOTION SUR L'EPARGNE ET LE CREDIT

#### 2.2.1 LE CREDIT

D'une manière générale, le crédit peut être analysé comme une opération par laquelle une personne physique ou morale appelée « prêteur » met ou tient à la disposition d'une autre personne appelée « emprunteur » une somme d'argent contre une promesse de remboursement et moyennant le paiement d'intérêt<sup>4</sup>.

Un crédit est une transaction en nature ou en espèces effectuée en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu en avance<sup>5</sup>.

En effet, le crédit est aussi la confiance dans la capacité de l'emprunteur et de l'intention de rembourser. Le revenu de la personne reste le seul indicateur de cette capacité de remboursement.

---

<sup>2</sup> FAUQUET (1996 : 12), cité par INGABIRE Noëlla, contribution socio-économique des coopératives d'épargne et de crédit, mémoire inédit, ULK, 2011.

<sup>3</sup> Alliance Coopérative internationale (1995 : 11), cité par INGABIRE Noëlla, Idem

<sup>4</sup> P. CONSO & alli, cité par KAVIRA MAWAZO, *la politique de crédit de la COOPEC IMARA et son incidence sur la rentabilité financière*, TFC inédit, G3 ISC-GOMA, 2001.

<sup>5</sup> Idem.

C'est à la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale que la notion de crédit a pris de l'ampleur à travers la nécessité de reconstruire les pays de l'Europe, autrefois dévastés. La Banque internationale de développement (BIRD), le Fonds monétaire international (FMI) institués par la conférence financière et monétaire des nations à Bretton woods en 1944, consentirent des crédits qui permirent le rétablissement du commerce mondial et le redressement des industries des pays européens signataires de l'économie coopération (l'acte pour la coopération internationale)<sup>6</sup>.

## **2.2.2 L'EPARGNE**

Il est évident qu'on ne peut parler du crédit sans pour autant parler de l'épargne étant donné que l'épargne constitue une importante source d'approvisionnement de fonds pour les institutions financières et plus particulièrement les COOPEC. Ces dernières reçoivent de leurs membres, sous forme de dépôt, de fonds (épargnes) qu'elles donnent à crédit aux membres qui sollicitent.

### **2.2.2.1 DÉFINITION DE L'ÉPARGNE**

D'après le dictionnaire le Petit Larousse, l'épargne est une mise en réserve d'une somme d'argent ; économies ainsi réalisées. C'est aussi une fraction du revenu individuel ou national qui n'est pas affectée à la consommation<sup>7</sup>.

En effet, les COOPEC utilisent l'épargne pour constituer des ressources qui leur permettent de donner des crédits à leurs demandeurs. Ainsi l'épargne est donc : Une source potentielle de fonds à prêter, une source de garantie pour les prêts, une source de revenu à travers son intérêt, une source qui augmente les chances de membres pour obtenir un crédit.

### **2.2.2.2 CLASSIFICATION DE L'ÉPARGNE**

Il existe généralement deux grands types de l'épargne à savoir :

- L'épargne ordinaire ou épargne à vue : c'est celle qui est disponible à tout moment, c'est-à-dire qu'on peut retirer à temps voulu. Celle-ci est souscrite d'une somme minimum variant entre 5 et 10\$ selon les maisons concernées.
- L'épargne à terme ou compte bloqué : celle-ci n'est pas disponible à tout moment car elle est souscrite pour une échéance variant entre 6 mois et une année renouvelable. Ce type d'épargne est rémunéré mensuellement à un taux d'intérêt variant entre 1 et 2% selon l'importance du montant épargné, et ce, au profit du compte de l'épargnant. Elle est souscrite avec une somme minimum de 500\$ généralement.

## **2.3 TENTATIVE DE DEFINITION DE LA MICRO-FINANCE**

Le concept micro-finance semble difficile à définir, raison pour laquelle nous avons opté pour une tentative de définition de ce terme.

Selon le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), la micro-finance est un mécanisme global de financement par les crédits des microprojets générateurs des revenus initiés par les pauvres économiquement actifs qui n'ont pas accès aux produits financiers des marchés bancaires classiques<sup>8</sup>.

D'après la Banque Nationale du Rwanda, la micro-finance pourrait désigner pour une personne physique u morale, le fait de « consentir des crédits à une clientèle non habituellement servie par le système bancaire et financier classique et/ou ne possédant pas de garanties matérielles à offrir pour assurer pleinement le remboursement des crédits consentis et d'en recevoir les économies<sup>9</sup>

Pour beaucoup de personnes et en particulier le grand public, la micro-finance se confond avec le micro-crédit, elle désigne alors les dispositifs permettant d'offrir de très petits crédits aux familles pauvres économiquement actives pour les aider à conduire leurs activités productives et génératrices des revenus leur permettant aussi de développer de petites entreprises.

---

<sup>6</sup> Encyclopédie Microsoft Encarta, 2009

<sup>7</sup> Dictionnaire le petit Larousse, 2009, P377

<sup>8</sup> PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement, 1999

<sup>9</sup> Banque Nationale du Rwanda, 2007

Ainsi, à partir de toutes ces définitions, nous pouvons dire que la micro-finance ou micro-crédit constitue un système de service financier souvent décentralisé, qui vise à rendre disponible, d'une manière durable et financièrement viable, des services de petits prêts sans garanties matérielles. Ils sont destinés à financer les activités économiques d'auto-emploi des populations à faible revenu et aux micro-entrepreneurs urbains et ruraux qui n'ont pas accès aux services bancaires formels et commerciaux. Il est à remarquer que toutes les institutions de micro-finance ont un objectif commun. Hormis le mobile principal de garantir les intérêts à leurs initiateurs, les IMF contribuent au relèvement du niveau de vie de la population à travers les crédits et des épargnes moyennant un certain taux d'intérêt.

C'est dans ce cadre que l'on ose affirmer que « la micro-finance exerce un impact positif dans la lutte contre la pauvreté, elle constitue donc un levier important pour le développement économique »<sup>10</sup>.

## 2.4 REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LA MICRO-FINANCE

Depuis des siècles et sous de multiples formes, la micro-finance a existé. Vers les années 60 – 70 nous trouvons des programmes de prêts à faible taux d'intérêt dont le principal est repris par les banques des pauvres sous leurs formes actuelles.

Ces premières tentatives furent des échecs apparents. Mais quelques cas de réussite reconnus des banques des pauvres furent entre autres la « GRAMEN BANK » dont le fondateur fut « MUHAMMED YANUS » qui décida à son gré de fixer le taux d'intérêt suffisamment élevé pour permettre de couvrir les frais consentis à cette affaire. Malheureusement cette banque s'était consacrée à un nombre restreint d'activités et à des personnes qui n'étaient que des femmes. Celles-ci étaient ciblées comme étant d'avantage pauvres, pensait le secrétaire général de l'ONU, lorsqu'il s'adressa aux participants du premier sommet sur le micro-crédit organisé à Washington en 1997, en ces mots : « lorsque les plus pauvres, en particulier les femmes, bénéficient d'un crédit, ils peuvent agir sur la scène économique et disposer du pouvoir non seulement d'améliorer leur propre vie mais aussi, grâce à un effet d'entraînement, la vie de leurs familles, de leurs communautés et de la communauté des nations »<sup>11</sup>.

L'accès aux crédits dans les IMF est d'une importance diversifiée. La prestation des services financiers aux pauvres à se maintenir en dehors de la pauvreté »<sup>12</sup>.

Le plus souvent, et sans avoir tort, l'image que l'on se fait d'une IMF est celle d'une « ONG financière », une organisation presque exclusivement dédiée à offrir des services financiers de proximité qui vise à assurer l'autopromotion économique et sociale de la population à faible revenu.

Nées d'un système informel qui existait dans les régions en développement, les IMF sont communément appelées « banques des pauvres ». Elles encouragent la plupart de fois les bénéficiaires à constituer des remboursements de chacun de ses membres. Ces ressources permettent aux clients d'accroître leur capacité à se procurer des biens et des services qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que celle de leurs dépendants, ils démarrent et réussissent une activité génératrice de revenu de leurs ménages. L'impact de la micro-finance dépasse les individus et leur cadre purement financier et économique en renforçant la position sociale ainsi que l'autonomie individuelle : elle contribue à un meilleur équilibre entre les genres, modifie et améliore les rapports sociaux entre les membres d'une communauté donnée<sup>13</sup>.

En contrario, les clients des micro-crédits ne réussissent pas et n'augmentent pas de la même manière leur capacité d'accroître leurs revenus. Forte de son existence en Inde et dans une interview accordée au journal « le Monde » du 24 Novembre 2006, Isabelle Guérin affirme : « Ce que j'ai constaté en Inde, ce qu'une large partie des sommes empruntées est utilisée pour des dépenses d'urgence de santé, d'alimentation ou d'amélioration de l'habitat »<sup>14</sup>. Elle poursuit en expliquant que : « ... Les pauvres ont des difficultés à se transformer en entrepreneurs faute de savoir-faire, de réseau relationnel, d'accès à l'information à l'information ou encore en raison de leur attachement ou salariat ou agriculture »<sup>15</sup>.

En effet, la pauvreté étant un indicateur de sous-développement économique, certes les pauvres ne possèdent pas toutes les capacités managériales requises pour gérer et rentabiliser une activité. Même s'ils peuvent être capables de gérer leurs affaires, on trouve que dans notre pays en particulier, ils sont butés au contexte d'insécurité tous azimuts. Il n'y a qu'à

---

<sup>10</sup> Cfr [www.planetfinance.org/microfinance.entreprise](http://www.planetfinance.org/microfinance.entreprise)

<sup>11</sup> L. MIMPIYA, « La micro-finance éradique-t-elle la pauvreté » in Congo-Afrique n°428, Octobre 2008, P649-650.

<sup>12</sup> [Htt://www.lamicrofinance.org.online](http://www.lamicrofinance.org.online)

<sup>13</sup> Cfr L. MIMPIYA, Op cit, p660-661

<sup>14</sup> Idem, p61

<sup>15</sup> I. GUERIN, citée par L. MIMPIYA, op cit. p661

écouter les opérateurs économiques chevronnés qui se lamentent chaque jour ! Pour dire qu'étant habiles ou non expérimentés, les pauvres ou hommes d'affaires devront se livrer au quotidien à une véritable course d'obstacles pour mener à bien leurs activités. S'il en est ainsi pour les personnes expérimentées dans les affaires, on peut comprendre que la tâche serait autrement plus compliquée et plus difficile pour les personnes en situation de précarité qui sont les pauvres. Et les succès ne sont pas toujours ainsi durables qu'on le croit pour ceux des pauvres qui parviennent à réussir<sup>16</sup>.

Aussi, il est vrai, en nous basant sur les études menées par la Banque Mondiale depuis 1990 sur trois institutions de micro-finance (GRAMEN BANK, BANGLADESH RURAL ADVANCEMENT DARIDRA, DR-12 connu aujourd'hui sous l'appellation de FONDATION PALII DARIDRA BIMOCHON), ces études ont montré que seulement 3% de ces institutions parviennent chaque année au-dessus du seuil de pauvreté<sup>17</sup>.

En définitif, nous pensons que les micro-crédits n'ont pas toujours un effet positif pour dire qu'ils permettent entièrement de garantir un meilleur équilibre économique et social des contractants. Les micro-crédits exigent de la part de ces derniers un certain sens de lucidité car, étant mal affectés ou mal utilisés, les micro-crédits peuvent aggraver la précarité de ceux qui en sont victimes et les exposer au désespoir. Les expériences en sont multiples chez nombreux de nos compatriotes qui ont perdu biens meubles et immeubles suite au non remboursement des emprunts, et ils en sont devenus plus pauvres et plus malheureux qu'avant.

Pour lutter plus efficacement contre la pauvreté et promouvoir la relance économique, un nombre important d'organisations très anciennes et d'autres très récentes se sont inscrites dans le schéma. Beaucoup d'organisations ont été mises sur pied à travers le monde, d'autres en Afrique et d'autres encore dans notre pays, la RDC.

## **2.5 LES MICRO FINANCES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET AU SUD-KIVU<sup>18</sup>**

Pendant l'époque coloniale les coopératives d'épargne et de crédit avait été favorablement accueillie dans les colonies anglaises. En RDC par contre, leur reconnaissance par l'autorité coloniale fut tardive et une place modeste leur fut réservée.

En définitive, les COOPEC ont vu le jour en RDC tel que visibles sous diverses formes à l'ère actuel. Dans le Document de stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté (DSCR), le gouvernement congolais a préconisé de réduire la pauvreté en mettant en place 5 catégories d'actions essentielles qui sont<sup>19</sup> :

- Investir dans le développement humain, alimentaire, éducationnel, l'eau et infrastructures sanitaires afin de favoriser l'émergence d'une main d'œuvre productive capable de participer activement à l'économie nationale et mondiale ;
- Aider les petits agriculteurs à accroître leur productivité et à sortir de l'agriculture de subsistance de la disette ;
- Se doter d'infrastructures comme l'électricité, les routes, les ports, les aéroports et des voies de communication afin d'attirer les investisseurs étrangers ;
- Elaborer des politiques de développement industriel qui renforcent les activités du secteur privé non traditionnel, en mettant un accent particulier sur les PME et les PMI.
- Mettre l'accent sur les droits de l'homme et sur la justice sociale afin de promouvoir le bien-être de tous.

Beaucoup de coopératives d'épargne et de crédit ont vu le jour dans la province du Sud-Kivu, ville de Bukavu. La COOPEC Nyawera, CAHI, KAWA, TULINDE HAZINA, MALI FEZA, IMARA. Malheureusement, beaucoup de ces coopératives sont tombé en faillite et les gens y ont perdu leur argent y épargné.

## **2.6 LES OBJECTIFS DE LA COOPEC NYAWERA**

Dans tous ses rayons d'action, la COOPEC NYAWERA vise les objectifs qui s'inscrivent dans le cadre social.

Dans sa stratégie, la COOPEC NYAWERA a pour objectif principal : offrir à ses membres un cadre idéal pour la satisfaction de leurs besoins socio-économiques.

La COOPEC NYAWERA détermine certains objectifs spécifiques à savoir :

---

<sup>16</sup> Cfr L. MIMPIYA, op cit. p661.

<sup>17</sup> Cfr BRUNEL, cité par L. MIMPIYA, op cit p662.

<sup>18</sup> Htt://www.memorireonline.com

<sup>19</sup> Cfr. La DSCR, cité par A. MULUMBA MUNANGA, op cit. p829-830

- Assurer un service d'épargne en vue de sécuriser l'argent des membres ;
- Assurer aux membres une formation en leur procurant des informations utiles en matière de gestion coopérative ;
- Faciliter les membres à accéder aux crédits pour la promotion des activités économiques ;
- Susciter dans le chef des membres un esprit d'entrepreneuriat en vue de la promotion de la micro-entreprise et des autres activités génératrices des revenus.

La COOPEC NYAWERA est animée par les organes classiques ci-après : l'assemblée générale, le conseil d'administration ; le conseil de surveillance, la commission de crédit.

### 3 PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Ce chapitre constitue la partie la plus importante de notre travail en ce sens qu'il traite des informations qui permettent d'appréhender l'évolution de la collecte des épargnes et l'octroi des crédits, et rôle de ce crédit de la COOPEC NYAWERA dans le milieu rural guichet de KATANA.

Il nous aidera également de savoir si la politique d'octroi des crédits a un impact positif sur la diminution de la pauvreté et une importance capitale sur les activités économiques de la population du groupement d'Irhambi-Katana. Le crédit octroyé par cette COOPEC joue un rôle dans le milieu rural. Il nous permettra ensuite de faire un diagnostic sur le crédit octroyé par cette COOPEC et faire une analyse des activités exercées par les emprunteurs ou bénéficiaires de l'emprunt de cette COOPEC.

Il sera important de présenter les données de base avant de procéder à l'analyse et interprétation des résultats. Lesquelles données provenant de l'enquête effectuée auprès de certaines personnes exerçant les activités dans ce milieu comme : l'Agriculture, élevage,

La caractéristique de principaux enquêtés est essentiellement les activités réalisées dans le milieu rural groupement d'Irhambi Katana. Notre échantillon est composé des commerçants, éleveurs, enseignants, agriculteurs, élèves ou étudiants, leur profession supplémentaire, Etat civil et leur niveau d'étude.

#### 3.1 RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

**Tableau 1.** Répartition de l'échantillon selon le genre de l'enquêté

N°	Sexe	Effectif	Pourcentage
1	M	32	53%
2	F	28	47%
	Total	60	100%

*Commentaire :*

Notre échantillon est constitué de 60 enquêtés dont 32 hommes, soit une représentativité de 53% et 28 femmes soit 47%. Le taux d'enquête des hommes est plus élevé par le fait qu'ils sont les plus impliqués dans les activités citées sur mon questionnaire d'enquête surtout, le petit commerce, élevage, enseignement. Ils sont aussi souvent les 1<sup>ers</sup> répondants pour l'exécution d'une activité quelconque surtout en milieu rural.

**Tableau 2.** Répartition de l'échantillon selon les activités exercées par les enquêtés

Activités	Commerçants	Agriculteurs	Eleveurs	Agents de l'Etat	Autres	Total
Effectifs	18	10	8	12	12	60

*Commentaire :*

L'implication des commerçants est la plus élevée car si rapidement leurs revenus peuvent améliorer aussi tôt que possible la somme prêtée est affectée.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon selon l'âge

N°	Tranches	Effectifs	xi	fixi	Pourcentage
1	16 – 25 ans	20	20,5	410	23%
2	26 – 35 ans	25	30,5	762,5	42%
3	36 – 45 ans	10	40,5	405	22%
4	45 – 55 ans	4	50,5	202	11%
5	56 et plus	1	28	28	2%
	Total	60		1807,5	100%

Commentaire :

$$xi = \frac{Bs + Bi}{2}$$

$$\sum fixi = 1807,5 \text{ et } \sum fi = 60$$

Xi est la moyenne de l'âge des enquêtés qui se calcule de la manière ci-après :

$$xi = \frac{\sum fixi}{\sum fi} = \frac{1807,5}{60} = 30 \text{ans}$$

Fixi est le produit de l'effectif selon la tranche d'âge et la moyenne de l'âge des enquêtés qui se calcule de la façon suivante :

$$\text{Fixi} = \Sigma * xi$$

Cet échantillon au niveau de l'âge est répertorié en tranches.

Pour constituer l'échantillon de cette investigation, nous avons pris en compte la variation de l'âge à partir de 16 à 56 ans et plus. 20 enquêtés de notre échantillon ont l'âge qui varie entre 16 et 25 ans, soit 23%, 25 ont l'âge variant entre 26 et 35 ans soit 42%, 10 enquêtés ont l'âge qui varie entre 36 et 45 ans soit 22%, 4 de nos enquêtés ont l'âge compris entre 46 et 55 ans soit 11% et 1 enquêté a 56 ans et plus soit 2%. Cela veut dire que la majorité de nos enquêtés se trouvent la tranche d'âge de 26-35 ans.

### 3.2 ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Dans cette partie nous allons nous focaliser sur les éléments suivants :

#### SAVOIR LE NIVEAU DU CAPITAL DE NOS ENQUÊTÉS

Les résultats nous montrent que la majorité de la population d'Irhambi-Katana n'a pas de montant suffisant investi dans ses activités. 19 de nos enquêtés soit 32% ont montré qu'ils ont un capital qui leur suffit dans leurs activités lucratives pendant que 41 de nos sujets soit 68% ont montré que leur capital est moins signifiant. Cela explique le niveau de pauvreté de la grande majorité de la population du groupement d'Irhambi Katana. Une grande partie de la population surtout les femmes s'occupent des activités agricoles pour l'auto consommation. Le problème est que lorsque quelqu'un n'a pas de moyen pour ouvrir un compte et l'alimenter régulièrement ne peut pas bénéficier du crédit. C'est dans ce sens que nous trouvons que c'est une minorité de la population du groupement d'Irhambi Katana qui peut avoir accès au crédit. Par ce résultat, la quatrième hypothèse est confirmée, l'octroi du crédit est inaccessible à la majorité de la population et cela cause à ce que l'arrivée de la COOPEC NYAWERA ne parvient pas à diminuer le niveau de la pauvreté de la population d'Irhambi Katana.

**Question n°1 : Avez-vous un capital suffisant pour rentabiliser votre activité ? Ci-dessous les réponses des enquêtés sont répertoriées dans un tableau.**

Tableau 4. Point de vue des enquêtés

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	19	32%
Non	41	68%
Total	60	100%

*Commentaire :*

Les réponses que nous avons eues nous ont confirmé que la population de Katana reconnaît l'existence de la COOPEC Nyawera et surtout la contribution de la mutuelle dans les activités de nos enquêtés. La fréquence montre que 31 de nos enquêtés soit 25% ont quelque fois contracté auprès de la COOPEC Nyawera et 29 soit 48% ont reporté n'avoir jamais contracté de prêt au sein de cette structure de micro-finance. Ce qui nous amène à dire que c'est la minorité de la population de notre milieu d'étude qui contracte les crédits dans les institutions de micro-crédit.

Les réponses que nous avons recueillies à partir de cette question nous montrent que la troisième hypothèse est confirmée. Dans ce cas, le crédit octroyé par la COOPEC Nyawera ne diminue pas la pauvreté de la population du groupement d'Irhambi Katana, car la majorité des gens de ce groupement ne sont pas capables de demander un crédit. Nous n'oublions pas de dire que ce crédit est octroyé moyennant une garantie sous forme de gage et hypothèque. Dans ce sens, lorsque quelqu'un n'a rien à donner comme garantie, il ne peut pas être bénéficiaire d'un crédit.

**Question n°2 : Avez-vous un jour contracté un crédit à la coopec Nyawera ?**

Le tableau ci-dessous présente les réponses de nos sujets de recherche.

**Tableau 5. L'avis des enquêtés pour contracter une dette à la coopec Nyawera**

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	31	52
Non	29	48
Total	60	100

*Commentaire :*

Nous avons trouvé que la plupart de nos enquêtés ont affecté leur prêt dans le petit commerce, 22 de nos sujets soit 36%. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que c'est le petit commerce qui est très rentable dans le milieu rural de Katana. A une période si courte, le revenu d'un petit commerçant peut s'améliorer très rapidement que toutes ces autres activités. En plus du petit commerce, 4 de nos enquêtés soit 6% ont affecté leur prêt à la scolarisation, 7 soit 12% l'ont affecté aux besoins sociaux, 13 soit 22% dans l'activité agricole, 7 soit 12% dans les activités pastorales et enfin 7 soit 12% dans d'autres activités que celles citées ci-haut. A part l'agriculture, le petit commerce représente la deuxième activité menée par la population du groupement d'Irhambi Katana. Ce petit commerce permet aux gens de se procurer les produits de première nécessité, de l'huile végétale, du riz, du sel, du sucre, de la farine de froment, des habits... malheureusement ces produits sont vendus à un prix très élevé dépassant le niveau financier de la population.

**Question n°3 : Dans quelle activité aviez-vous affecté le prêt contracté ?**

**Tableau 6. Nombre d'enquêtés par activité où le prêt fut affecté :**

N°	Activités	Effectif	Pourcentage
1	Petit commerce	22	36%
2	Scolarisation	4	6%
3	Besoins sociaux	7	12%
4	Agriculture	13	22%
5	Elevage	7	12%
6	Autres	7	12%
	Total	60	100%

*Commentaire :*

A 50% de nos enquêtés, la vie est restée la même et parfois, elle est ramenée au rabais par ce prêt de la CoopecNyawera. Ils n'excellent pas dans leurs activités. Dans une allocution avec un enquêté de Mantu-Kabushwa, le sujet nous a dit que le prêt contracté à la Coopec est porte-malheur. Sans emprunt, ses champs étaient productifs, mais la productivité a diminué dès qu'il a pris une dette pour se procurer de la semence. 30 de nos sujets d'enquête soit 50% ont reporté que le prêt de la coopec Nyawera leur a rendu service car ils ont amélioré leurs conditions économiques, ils ont prospéré dans leurs activités.

D'une part, les crédits accordés à la population a amélioré la situation socio- économique, ceci montre que la troisième hypothèse est infirmée, car la moitié de nos enquêtés a montré que le crédit leur accordé par la Coopérative a changé positivement leur situation économique. A partir de ce crédit les uns sont parvenus à scolariser leurs enfants dans des écoles primaires, secondaires, les autres même à l'université. Avec ces crédits les bénéficiaires achètent et construisent des maisons dans lesquelles ils pratiquent les activités commerciales, la production des biens de consommation.

D'autre part, la moitié de nos enquêtés a montré que ce crédit n'a pas d'impact positif sur leur vie. Après l'octroi de ce crédit, au lieu que la situation économique s'améliore, tout devient chaotique. Les bénéficiaires de crédit se trouvent même dans l'impossibilité de rembourser les crédits qui leurs étaient donnés par la Coopérative. Sans oublier que lorsque le bénéficiaire du crédit a été incapable de rembourser ce dernier, la Coopérative vend aux enchères les biens donnés comme garantie. Par cette incapacité de remboursement, beaucoup de maisons des bénéficiaires de crédit ont été vendues aux enchères et ces gens sont restés plus pauvres plus qu'avant. Cela explique qu'après l'octroi de crédit la situation économique d'une grande partie de la population du groupement d'Irhambi Katana s'est dégradée davantage. C'est pourquoi nous pouvons dire que dans ce cas la troisième hypothèse est confirmée.

**Question n°4 : Avec cet emprunt, améliorez-vous la productivité et les conditions économiques ?**

**Tableau 7. Amélioration de la productivité et les conditions économiques**

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	30	50%
Non	30	50%
Total	60	100

*Commentaire :*

Les résultats prouvent que la majorité de la population d'Irhambi-Katana se heurte au problème de remboursement. Sur 60 enquêtés nous avons trouvé 24 soit 40% capables de rembourser ce prêt sans difficulté, tandis que 36 enquêtés soit 60% trouvent des difficultés. Quelques enquêtés de Mabingu, Kabamba et Kadjucu montrent que cela est dû par la disparition de certaines activités et surtout l'inflation monétaire actuelle dans notre pays. Voilà encore ce qui montre réellement que l'octroi de crédit ne change pas positivement la situation économique de la population, car la plupart des demandeurs de crédit ne sont pas capables de rembourser les crédits demandés. Le non remboursement peut être causé par l'insécurité dans le milieu, l'inflation de la monnaie congolaise. Ces raisons causent à ce que ce lui qui a demandé le crédit pour certaines activités économique travaille en perte et n'est plus capable de rembourser le crédit demandé. Dans ce cas, les biens hypothéqués sont vendus par la coopérative et cela cause la pauvreté sérieuse à la population même plus qu'avant l'octroi du crédit. Les gens montrent que c'est lorsque le crédit leur est donné, leur situation économique ne s'améliore plus et dans ce que la capacité de remboursement du crédit devient de plus en plus faible. Bref, l'octroi du crédit n'améliore pas l'économie de la population d'Irhambi Katana, plutôt, il la plonge dans une pauvreté extrême.

**Question n°5 : Avez-vous réussi à rembourser le prêt sans difficulté ?**

**Tableau 8. Ils remboursent des prêts contractés**

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	24	40%
Non	36	60%
Total	60	100%

*Commentaire :*

Nous avons trouvé selon nos enquêtés que dans le groupement d'Irhambi-Katana sur 29 enquêtés soit 48% de la population trouvent une importance du crédit octroyé par la coopec Nyawera. Ceux-là qui trouvent l'importance de l'octroi du crédit représentent une minorité de la population et ce sont eux qui ont suffisamment des moyens financiers pouvant leur permettre de rembourser ce crédit. Ils sont capables de demander une somme colossale à la coopérative et la remboursent sans peine. Ces raisons nous amènent à confirmer la deuxième hypothèse, car le crédit ne peut pas être donné à quelqu'un qui n'a pas de compte toujours en mouvement dans une coopérative d'épargne et de crédit. Tandis que 31 personnes de nos enquêtés soit 52% n'ont pas trouvé l'importance de ce crédit. Cela est dû au manque de sensibilisateurs pouvant informer concernant l'utilisation de ce prêt reçu. Mais aussi par le fait que certaines activités n'avancent suite à la situation conjoncturelle de notre

pays. La pauvreté dans laquelle est plongée la majorité de la population d'Irhambi Katana ne peut pas la permettre de connaître la nécessité de l'octroi du crédit par la coopérative d'épargne et de crédit. C'est pourquoi la grande partie s'occupe strictement des activités agricoles et ne s'intéressant pas de la demande de crédit.

De toutes ces réponses, nous observons et pouvons affirmer l'hypothèse selon laquelle « on ne prête qu'aux riches ». Cette hypothèse est vue comme un guide pour les membres de la coopec Nyawera. Ce principe est justifiable par le fait que seuls ceux qui ont peu de fortune peuvent avoir droit à un prêt car leurs biens acquis peuvent rembourser le montant prêté pour éviter la faillite à la coopec Nyawera.

#### Question n°6 : Le crédit octroyé par la COOPEC Nyawera est-il nécessaire pour lutter contre la pauvreté ?

Tableau 9. L'importance du crédit octroyé

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	21	48%
Non	39	52%
Total	60	100%

Commentaire :

Avec les résultats représentés dans ce tableau ci-dessus, nous avons trouvé selon nos enquêtés que dans Irhambi-Katana sur 29 enquêtés soit 48% de la population trouvent une importance du crédit octroyé par la coopec Nyawera. Tandis que 31 soit 52% n'ont pas trouvé l'importance de ce crédit. Cela est dû au manque de sensibilisateurs pouvant informer concernant l'utilisation de ce prêt reçu. Mais aussi par le fait que certaines activités n'avancent suite à la situation conjoncturelle de notre pays. Vu ces résultats, nous pouvons encore une fois affirmer que ce crédit ne parvient pas à lutter contre la pauvreté de la population du groupement d'Irhambi-Katana.

#### Question n°7 : Quelles sont les conditions pour obtenir un prêt auprès de la coopec Nyawera ?

Les réponses de nos enquêtés reprennent les différents points suivants :

- Etre membre de la coopec Nyawera
- Avoir une parcelle
- Avoir une occupation rentable
- Etre adulte et avoir des biens à donner en gage.

De toutes ces réponses, nous observons et pouvons affirmer l'hypothèse selon laquelle « on ne prête qu'aux riches ». Cette hypothèse est vue comme un guide pour les actionnaires de la coopec nyawera. Ce principe est justifiable par le fait que seuls ceux qui ont peu de fortune peuvent avoir droit à un prêt car leurs biens acquis peuvent rembourser le montant prêté pour éviter la coopec Nyawera à la faillite.

## 4 CONCLUSION

Notre étude a porté sur le rôle d'une institution de micro-finance dans la lutte contre la pauvreté : cas de la COOPEC NYAWERA, guichet de Katana. Nous nous sommes assignés l'objectif d'examiner l'importance des prêts octroyés par les institutions de micro-finance pour le développement économique d'un milieu donné, spécifiquement le groupement d'Irhambi-Katana.

Pour vérifier les hypothèses émises, nous nous sommes servis de la méthode comparative, analytique, historique et descriptive. Pour récolter les données fiables pour la constitution de ce travail, nous avons utilisé le questionnaire d'enquête, les interviews libres et les techniques documentaires.

A l'issue de la présentation, l'analyse et l'interprétation des données, nous avons constaté ce qui suit :

- La plupart de bénéficiaires de prêt l'affectent dans le petit commerce, surtout de l'agriculture, l'élevage et la satisfaction des besoins sociaux. Ceci prouve que la première hypothèse est confirmée, les résultats nous montrent toutes les activités économiques sont financées, mais surtout le petit commerce.
- La majorité de nos enquêtés éprouve le besoin d'un prêt car le capital investi dans les activités n'est pas suffisant. Ce résultat nous amène à trouver que l'hypothèse suivante est confirmée, car selon les enquêtes, les agents économiques du groupement d'Irhambi-Katana ne se suffisent pas sur le plan financier et c'est pourquoi ils n'ont pas accès au crédit

car pour en avoir il faut avoir ouvert un compte et y avoir suffisamment de l'argent. C'est pourquoi nos enquêtes prouvent que l'implantation de la Coopérative d'Epargne et de crédits Nyawera n'a pas lutté suffisamment contre la pauvreté dans le groupement d'Irhambi/Katana.

- 40% de notre population d'étude a reconnu avoir remboursé le prêt reçu de l'institution de micro-finance avec difficulté.
- 52% ont montré la nécessité du crédit octroyé à la COOPEC NYAWERA pour la lutte contre la pauvreté.
- 75% de nos enquêtés ont montré qu'ils ne bénéficient pas d'une aide venant des organismes pour renforcer leurs activités. Eu égard tout cela relevé ci-haut, nous pouvons dire que l'octroi de crédit par la COOPEC NYAWERA ne diminue pas la pauvreté de la population du groupement d'Irhambi katana. Selon nos enquêtes, la situation économique de la population d'Irhambi Katana est restée presque la même avant la venue de la coopérative comme après.

## REFERENCES

- [1] SMITH Adam, Recherche sur la nature et les causes de la richesse de nations ; Paris 1976.
- [2] ATIM G. vers une meilleure santé en Afrique, Ed. Dalloz, Paris 2002
- [3] BEERNARY Y et All, Le dictionnaire Economique et financier. Ed. Dalloz, Paris 1975
- [4] DEBOURSE R. Economie du développement et information d'économie politique CRP, KIN, 2006
- [5] SCHUMPETER Joseph : La théorie de l'évolution économique, Paris 1935
- [6] Verhulst, Economie financière, Paris 1975
- [7] PINTO. R et GRAWITZ. M, Méthodes des Sciences sociales, Ed. Dalloz, Paris 1971
- [8] CHUMUSA NTALEMWA, Efficacité des groupes solidaires dans le remboursement des crédits, cas de la MECREGO, mémoire inédit, ISC-GOMA 2009-2010
- [9] MIRINDI MULUMEODERHWA, Problématique de la réduction de la pauvreté par les IMF, cas de COOPEC NYAWERA, guichet de Kavumu, Mémoire inédit ISTD MULUNGU 2009-2010
- [10] MUYANDA KASAMURA Bienfait, L'impact des crédits octroyés par la COOPEC NYAWERA agence de GOMO sur le développement économique de PME 2008-2011 TFC inédit. ISC GOMA
- [11] NTAKOBAJIRA BATUMIKE, Jean-Pierre, Etude de l'impact de la problématique économique dans le territoire de KABARE cas spécifique du groupement d'ISHUNGU 2008-2009, TFC inédit
- [12] MUSHAGALUSA BUJIRIRI KIZITO, La problématique d'accès au crédit face au développement des activités agricoles dans le territoire de KABARE, cas du groupement d'Irhambi Katana. Mémoire inédit UOB.
- [13] Professeur MUHEHE Gaspard, Cours d'économie du développement et planification économique. L1 ECO PUB ; UOB, inédit 2014-2015